

AMAP PAIMBLOTINE – « GAEC ALP-ROUSSE »
JANVIER – DECEMBRE 2022

(Exemplaire adhérent)

Contrat : « Viande bovine vache de race limousine » entre Mr et Mmeadhérent à l'AMAP PAIMBLOTINE et le GAEC LAP-ROUSSE, producteur.

L'exploitation compte aujourd'hui à ce jour 5 truies. Le but étant de pouvoir fournir du porc à notre clientèle le plus régulièrement possible. Les porcelets et truies sont élevés en pleine air et sont alimentés à base des produits cultivés et récoltés sur la ferme, ainsi que le petit lait de la fromagerie.

La vente de viande de porc se fait donc principalement par colis de 5 ou 10 au prix de 13.00 ttc euros le kg.

Les colis sont réservés à l'avance. Les réservations sont arrêtées deux semaines avant la date de livraison.

Vous serez avertis par mail pour les dates des réceptions de colis. Il est évidemment possible de ne pas attendre les dates et de réserver lors de notre présence à l'amap ou par mail. Il faut savoir que les procs sont abattus que quand ceux-ci sont vendus. Il est donc possible d'avoir des décalages de dates.

Les engagements de l'amapien :

- Je suis responsable de mes produits dès réception, en particulier en ce qui concerne le respect de la chaîne du froid.
- Je règle en Espèces ou Chèque établi à l'ordre du GAEC Alp-Rousse **à la réception du colis.**

Le GAEC ALP-ROUSSE et l'amapien s'engagent à respecter la charte des Amap.

GAEC ALP-ROUSSE

La Pacauderie 44 320 SAINT-PÉRE en RETZ tél : 06 72 32 30 42 augustin.deniaud@wanadoo.fr /

Certification Bureau Véritas FR BIO 10   référente amap : Noëlle Raillard

:
Fait le : _____

Signatures :

AMAP PAIMBLOTINE – « GAEC ALP-ROUSSE »
JANVIER A DECEMBRE 2022

(Exemplaire producteur)

NOM : Prénom : Téléphone :
Adresse mail :

Assure avoir souscrit à l'AMAP Paimblotine à l'ordre de GAEC ALP-ROUSSE.

En Espèces ou Chèque établi à l'ordre du GAEC Alp-Rousse **à la réception du colis.**

Le GAEC ALP-ROUSSE et l'amapien s'engagent à respecter la charte des Amap.

Fait le : _____

Signatures